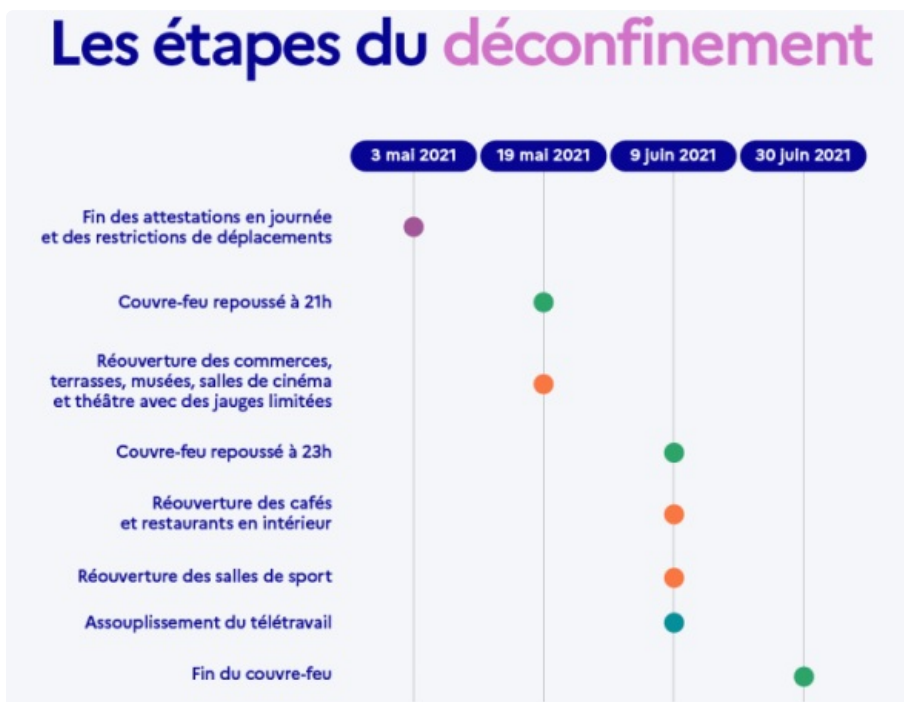


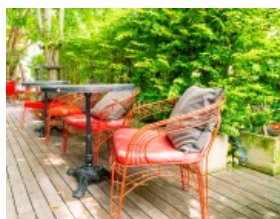
Agenda de la réouverture

Comme annoncé le 29 avril par le Président de la République Emmanuel Macron, les étapes du déconfinement vont se poursuivre avec une réouverture au public des terrasses, des lieux culturels ou encore des commerces, cependant avec des jauges limitées.



Etape du 19 mai 2021 :

Terrasses des cafés, bars et restaurant



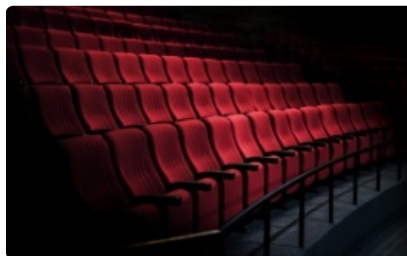
La réouverture des terrasses des cafés, bars et restaurant au 19 mai 2021 a été confirmée par le Ministre de la Santé lundi 10 mai.

Cette réouverture se fera toutefois avec quelques règles :

- **Jauge de 50% de la capacité maximale**
- **Tables limitées à 6 personnes**
- **Les salles intérieures des établissements restent fermées**

Note : pour les établissements hôteliers ou de vacances, une restauration en intérieur sera possible uniquement pour les clients.

Salle de cinéma, de spectacles et musées



La réouverture des lieux culturels a également été fixée au mercredi 19 mai.

Pour les salles de cinéma et de spectacles, des jauges sont également au programme :

- **Jauge de 35% de la capacité maximale, soit 1 siège sur 3**
- **Plafond fixé à 800 spectateurs**

Pour les musées et monuments, la réouverture se fera avec une **jauge de 8m² par visiteur**.

Les commerces



Comme les musées, les commerces dits "non essentiels" pourront également réouvrir avec une **jauge de 8m² par client**.

Tableau de synthèse

Pour plus de détails ? Consultez notre tableau de synthèse



Agenda c
et règles

LA RÉOUVERTURE DES TERRASSES

est organisée dans le respect d'un protocole sanitaire adapté ainsi

Table ronde Hôtels, Cafés, Restaurants



Votre service de santé au travail vous invite à participer à sa table ronde :
« **Hôtels, Cafés, Restaurants : des questions avec la reprise d'activité ?** »
organisée par GEST, l'association Grand Est des services de santé au travail.

Les équipes des services de santé au travail du Grand Est se mobilisent à vos côtés pour vous apporter conseils en prévention et informations en cette période de reprise.

Après une telle période d'incertitude et d'aléas, la reprise de votre activité est maintenant palpable !

Mais beaucoup de questions se bousculent dans votre tête :

- *Comment motiver mes salariés à reprendre un rythme soutenu ?*

- [Comment accompagner au mieux mes salariés vulnérables ?](#)
- [Comment aménager mes espaces de travail ?](#)
- [Pass sanitaire, QR Code... comment y voir plus clair ?](#)
- [Quid de la vaccination ?](#)

Nos experts en santé au travail aux côtés de l'**UMIH67**, de l'**UMIH10** et d'un chef d'entreprise du secteur répondront à toutes vos questions en live, autour d'une table ronde ouverte et spontanée.

Posez-nous vos questions en avant-première ! Nous y répondrons pour vous accompagner dans cette reprise !

Rendez-vous le mercredi 2 juin à 15h !

Inscription gratuite, cliquez ici !



Plus d'informations de prévention sur notre site internet

Cliquez ici !

Retrouvez toutes nos informations et brochures sur notre site internet

SIST Centre Alsace

Pour vous, aux côtés des entreprises.

20, rue des Trois Châteaux
68000 COLMAR

[03 89 80 67 97](tel:0389806797)

[Nous écrire](#)

Trouver votre SIST

Près de chez vous



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}

Vous recevez cette lettre, car vous adhérez au SIST Centre Alsace. Si vous ne souhaitez plus recevoir cette newsletter, désabonnez-vous en cliquant sur le lien ci-dessous.

[Mettre à jour vos préférences](#) | [Se désinscrire](#)